

VILLENY - AVRIL 2021 - N°3

LA GAZETTE

VILLENY, AUJOURD'HUI



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- Budget et économie p. 2-3
- Deux entrepreneurs à Villeny p. 4-5
- Infos diverses p. 6
- La Maison du Cerf p. 6
- Flore et faune de Sologne p. 7
- Villeny hier p. 8
- État-civil p. 8
- La Mairie infos pratiques p. 8

Édito

L'année 2021 s'annonce encore compliquée à bien des égards, couvre-feu, fermeture des commerces non essentiels, apparition de variants, lenteur de la vaccination ... il nous faut s'armer d'encore un peu de patience avant de retrouver nos vies d'avant Covid !

Je souhaite tout d'abord la bienvenue à Chantal qui assure avec Isabelle le secrétariat de mairie et Nathalie qui travaille avec Ludivine pour le service de cantine et l'entretien des bâtiments communaux. Ces postes sont indispensables pour maintenir la qualité des services attendus.

En cette période de crise sanitaire et de contraintes fortes qui nous sont imposées, je voudrais vivement remercier tous les bénévoles qui par leur présence nous aident au quotidien pour assurer les services de cantine indispensables à la vie de l'école.

Coté réalisations, il est à noter la cession du fonds de commerce du Multiservices à Élodie Loyer. Cette opération doit permettre un développement plus soutenu de l'activité et la pérennité du commerce en même temps qu'une amélioration très sensible du local.

Il est à noter aussi la réalisation de toilettes pour les personnes handicapées dans la Salle des Fêtes et une remise aux normes de l'installation électrique, indispensable pour une salle recevant du public.

Coté Covid 19, les personnes de 75 ans et plus qui le souhaitent sont à ce jour en cours de vaccination. La prise de rendez-vous n'est pas toujours aisée compte tenu du peu de moyens au niveau local. Les choses sont en train de changer pour le bien de tous, c'est la raison d'espérer et de rester optimiste.

Nos projets, l'étude concernant la voirie devrait démarrer avec un peu de retard mi-avril ou fin avril. Les travaux de transformation du local bureau démarreront quant à eux dès l'accord de subventions demandées dans le cadre du plan de relance.

Dans l'attente de pouvoir se réunir, continuez de vous protéger et de protéger les autres.

Hubert Chevallier

L'école

Yvoy-Le-Marron : point sur les effectifs pour la rentrée 2021-2022 :
8 Petite section - 12 Moyenne section - 17 Grande section maternelle

Villeny : effectifs à confirmer toutes les familles n'ayant pas encore été répertoriées :
10 CP - 15 CE1 - 11 CE2 - 15 CM1 - 9 CM2

La visite des classes de Villeny pour les futurs CP est maintenue **le 25 juin à 17 h** (avec créneaux horaires et respect du protocole sanitaire).

Commission
École

Commission
Entreprises -
Artisans

Les acteurs de l'économie niovillienne

Pour le développement et le dynamisme du village, l'équipe municipale souhaite créer une communication globale autour des entrepreneurs, commerçants et artisans. Pour améliorer la visibilité de leurs activités, plusieurs moyens vont être déployés :

- implantation de nouveaux panneaux indicateurs à des points stratégiques de la commune et pouvant être lus depuis une voiture;
- fléchages portant le nom de l'entrepreneur et de son métier pouvant être complétés par un logo;
- réalisation d'une vidéo individuelle d'environ 2'30 avec mise en ligne sur le site de Villeny, YouTube et remise gratuitement aux entrepreneurs;
- possibilité de communiquer des annonces d'intérêt général, via la commission communication de la mairie, sur PanneauPocket, Villeny News et La Gazette.

Plus d'infos : communicationmairie@villeny.fr



Point sur le budget 2020

Après un début de mandat très tendu financièrement, nous avons pu envisager quelques changements et améliorations.

Communication

Le site internet de la commune a entièrement été reconstruit pour un montant total de 713 euros (refonte et corrections). Le nom de domaine «villeny.fr» coûte 43 euros par an.

Kakémonos

Les photos ont été prêtées. La maquette-photogravure a coûté 160 euros et l'impression 174 euros.

Citernes de gaz

Les changements des citernes permettront une baisse de 50% de la facture d'énergie.

Photocopieur de la mairie

Le contrat du copieur a été revu avec l'obtention d'une baisse de 15% du coût.

Le remplacement de la téléphonie sera également à mener pour un coût inférieur d'environ 10%.

Chauffage bois

Face au nombre trop important de frais, nous avons engagé notre garantie décennale concernant le chauffage bois. Beaucoup de questions se posent pour cette installation. Le cahier des charges a-t-il été respecté ? Les matériaux utilisés étaient-ils appropriés ? Une demande d'audit a été faite auprès de notre assureur afin de déterminer l'état actuel de la chaudière et les éventuelles réparations à venir. Le constat est simple. La chaudière a coûté 38 000 euros et les frais de réparations sur 9 ans s'élèvent à 32 000 euros.

Fête des châtaignes

Tous les postes de cette fête ont été équilibrés. La municipalité s'était engagée à combler la trésorerie en cas de besoin.

Travaux dans la Salle des fêtes

- Installation d'un WC - PMR (personnes à mobilité réduite);
- Construction d'un placard pour le rangement des tables de ping-pong, tables et chaises;
- La peinture des murs sera faite prochainement;
- Mise aux normes électriques.

Montant total des frais 13 500 euros subventionnés à hauteur de 8 350 euros soit 61,85%.

Écoles

Les achats des tables individuelles et de la table ronde verte s'élèvent à 8 000 euros subventionnés pour 5 330 euros.

Remboursement du prêt de la Halle

Pour rappel, le prêt de 60 000 euros ne pouvait être remboursé en totalité en novembre 2020.

Nous avons alors remboursé 10 000 euros à la date d'échéance et emprunté 20 000 euros sur 12 mois et 30 000 euros sur 5 ans.

Multiservices

Il y a un an, Élodie Loyen, gérante du multiservices, avait sollicité la mairie pour l'acquisition du fonds et des murs du multiservices. Nous lui avons confirmé très rapidement que seule la cession du fonds pouvait être envisagée. Nous sommes tombés d'accord fin 2020 sur une transaction permettant de concilier l'intérêt des deux parties. La vente comporte deux volets :

- une vente du fonds* pour un montant de 20 000 € qui nous servira à rembourser le prêt d'un montant identique souscrit en novembre 2020. À cette date, il nous restera donc sur la Halle le seul prêt de 30 000 €.
- un engagement de travaux pour un montant de 20 000 € à réaliser par Élodie Loyen en lieu et place de la mairie.

Ces travaux concernent l'installation d'une climatisation, des travaux d'isolation et d'éclairage, la refonte de la partie bar, la verrière de séparation et le carrelage. L'ensemble de ces travaux sont réalisés à ce jour.

**Pour mémoire, le fonds avait été racheté pour 5 000 € grâce aux dons des Niovilliens.*

Le point de vue d'Élodie Loyen :

Les travaux d'aménagement cités plus haut, sont effectivement terminés.

Dès le mois de juin 2021, nous aménagerons le bar avec de nouvelles tables, chaises et mange-debout.

Nous allons embaucher une jeune femme (de Villeny !). Ce recrutement permettra la création d'activités complémentaires, une rotissoire par exemple,... Sa présence, après une formation d'environ 3 mois, nous autorisera à augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture du magasin. En septembre 2021, nous pourrions ainsi ouvrir 7/7 jours.

Dans les projets de 2022, il y a notamment l'aménagement du jardin, côté place du Pressoir, qui deviendra une agréable terrasse. Nous avons beaucoup d'autres idées en tête, qui se réaliseront au fur et à mesure.

Deux entrepreneurs à Villeny

L'équipe communication a rencontré Christophe Pasteur et Richard Gaget, le mercredi 17 mars 2021.

Christophe Pasteur, 44 ans, enfant de Villeny, marié 2 enfants
Ingénieur en génie civil à l'École d'ingénieur de Saint-Etienne. J'ai souhaité intégrer l'entreprise familiale et participer à son évolution et son développement.

Richard Gaget, 43 ans, marié 2 enfants
Employé salarié directeur de travaux Vinci Construction France
Associé avec Christophe Pasteur depuis le 1^{er} septembre 2014.



L'entreprise Pasteur créée par Didier Pasteur s'installe à Villeny en 1989.
En 2001, la direction évolue.

RG : On s'est connu en 1996 à l'école IUT génie civil, c'est là que se situe la genèse de notre rencontre.

Quelles activités avez-vous développé jusqu'à aujourd'hui ?

CP et RG : Nos domaines d'expertise s'étendent sur 7 activités :

- travaux publics pour voiries, réseaux, divers pour les collectivités;
- plateformes industrielles et gros œuvre. Depuis 3 ans on répond conjointement aux marchés VRD - gros œuvre, afin d'améliorer la co-activité entre ces 2 lots;
- une prestation clé en mains, pour un bâtiment par exemple, du dépôt de permis jusqu'à la livraison et même porter les projets;
- de la ZAC et du lotissement qui depuis 2001 représentent 40 à 50 % de l'activité;
- activité historique de 30 ans travaux dans les propriétés, création/rénovation d'étangs, réalisation de fossés, création de chemins, embellissement de domaines de chasse;
- réalisation de travaux chez les particuliers. Cela concerne les aménagements extérieurs, création d'allées, de cours, aménagements paysagers, terrasses... et autres activités d'embellissement de l'habitation;
- une petite partie de l'activité : prestation de transports et de livraisons de granulats aux professionnels et aux particuliers. Livraisons sur les communes avoisinantes de la Communauté de communes Sologne des Étangs. Livraisons de quelques tonnes jusqu'à 30 tonnes.

Quelle part de votre activité représentent les particuliers ?

RG : L'activité d'aménagement des extérieurs chez les particuliers représente 5% du chiffre d'affaires.

CP : Les travaux de création et de rénovation des étangs sont une part faible de l'activité. Pasteur TP a réalisé une centaine d'étangs dans les années 90-2000. L'idée est de revenir toquer à la porte des propriétés. Nous pouvons en interne gérer toutes les demandes d'autorisation auprès des services concernés.

RG : La réalisation des projets en 3D, avec un visuel se fait avec le logiciel Geomensura qui nous permet de modéliser nos chantiers. La mise en œuvre peut être faite à l'identique, car les machines sont guidées par GPS. Il faut travailler avec les outils d'aujourd'hui.

CP : Les lotissements et ZAC avec des clients privés et semi-publics. C'est la plus grosse partie de notre activité. Ce sont 350 lots par an viabilisés sur un secteur plutôt orléannais, et en 2021 le blaisois, Villebarou, Ménars avec des grosses ZAC sur Chécy et Boigny-sur-Bionne.



Combien avez-vous de salariés en 2021 pour faire tourner l'entreprise ?

CP : Nous sommes presque 50 salariés et 10 intérimaires; Dans l'entreprise, il y a plusieurs métiers.

RG : Les compagnons pour les travaux en tranchées, la pose des canalisations. Les maçons VRD pour la pose de bordures. Les conducteurs d'engins (bulldozer, niveleuse, pelles, camions...). Nous avons un métier très hiérarchisé. L'encadrement commence par le chef d'équipe, puis le chef de chantier, et enfin le conducteur de travaux qui va mener son chantier de A à Z. Le service études est géré par Laurence et nous deux et aussi l'administratif, sans qui l'entreprise ne tournerait pas, secrétaires, comptable, DAF (directrice administrative et financière).

Quels sont les intérêts pour votre entreprise de développer sa clientèle depuis Villeny, un village de 500 habitants ?

CP : L'implantation initiale en 1989 a été choisie par mon père pour le développement de son activité dans les propriétés. On est au cœur de la Sologne, c'était également le village natal de ma mère.

CG : Être installés à Villeny, nous permet de rayonner sur Romorantin, Blois et Orléans à distances égales. On peut être rapidement sur les chantiers des 3 secteurs cités. Notre clientèle est à Orléans et représente 80 % de notre activité. On bénéficie d'une indépendance et d'une autonomie totale.

Vos projets pour les années à venir ? Le coût des investissements est-il un frein ?

CP : Depuis 3 ans, le chiffre d'affaires de l'entreprise est en croissance. On a maintenu un chiffre d'affaires constant même pendant la période Covid-19. Le développement de la société passe notamment par la reprise d'Aubineau, une société acquise le 1^{er} janvier 2021. Ce sont 20 personnes au service des particuliers et professionnels, sous l'enseigne «Tout Faire Matériaux», un service de travaux de rénovation et une flotte de véhicules de livraison.

Des investissements importants ont été faits sur Villeny. Construction de 300 m² de bureau, 300 m² de bâtiment de stockage et réhabilitation de l'atelier mécanique (100 machines, camions, véhicules utilitaires...).



Travaux publics et politique environnementale, c'est compatible ? Quels sont vos choix en matière d'innovation (matériaux, machines...) ?

CP : Depuis 2009, Pasteur TP a acquis un atelier de traitement de sols, pour revaloriser des terrains en place. On revalorise les matériaux en place en ajoutant de la chaux et du ciment. Cela permet d'obtenir une structure et une plateforme résistante. Cette démarche participe à un bilan carbone négatif, en générant moins de trafic de camions sur les routes, moins d'achat de matériaux granulaires et moins de matériaux en décharge. Cela entraîne une optimisation des coûts.

RG : En développant l'investissement du matériel, on a des consommations extrêmement réduites de carburant. La nouvelle acquisition de la pelle 924 Liebherr permet une consommation quasi divisée par 2, soient 12 litres au lieu de 20 litres. C'est sur 5 ans, une économie de 50 000 € de carburant sur une machine de 25 tonnes. La recherche aujourd'hui c'est ça, trouver du matériel peu consommateur d'énergie et on regarde aussi ce qui se fait en matière d'investissement électrique.

Quels sont vos principaux chantiers nivilliens ?

CP : Lotissements des Blancs-Bouleaux et des Prés Fleuris - l'étang communal - le terrain multisports Jacques Durand - l'assainissement des rues des Blancs-Bouleaux et des Mésanges - l'aménagement PMR de la mairie - la démolition de l'ancienne boulangerie et le lot maçonnerie de la Halle.

De quels moyens de communication disposez-vous ?

RG : Nous avons 2 sites en construction, un pour les professionnels et un pour les particuliers.

À part en vous confiant la réalisation de chantiers, comment la commune peut-elle vous aider ?

CP : On attend la fibre avec impatience. Un appel d'offres de marché public, aujourd'hui, c'est un mémoire de 50 pages, de fiches techniques. On envoie des dossiers qui font 50/60 MO. Oui on l'attend la fibre.

Infos diverses

Les frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives, la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques. La demande de destruction doit être faite auprès de la CCSE 02 54 94 62 00.

Une vérification sera faite pour constater qu'il s'agit bien de frelons asiatiques via la commune et la CCSE, organisera la destruction du nid avec l'une des quatre entreprises sélectionnées en fonction de leurs disponibilités.

Année après année, des km et des km de rebouchage...

La remise en état des 80 km de chemins communaux représente un travail récurrent et un coût important.

Plus de 86 tonnes de granulats

ont été déposées dans les ornières.

Nous invitons les usagers à adopter une vitesse respectueuse pour préserver ce travail.



Débardage sur les chemins communaux, les règles à respecter.

Les propriétaires souhaitant faire exploiter leurs bois et ayant la nécessité d'emprunter un chemin communal doivent demander à leur exploitant de venir en mairie pour déclarer le futur chantier (3 semaines avant le démarrage). Le formulaire de déclaration est disponible en mairie. Un état des lieux (avant et après les travaux) sera établi avec un représentant de la municipalité et de l'entreprise. L'exploitant forestier est responsable des dégâts qu'il occasionne. Dans le cas où la procédure ci-dessus ne serait pas respectée, un arrêté pourrait être pris interdisant l'accès aux engins forestiers.



Une journée participative pour l'école, ça vous dit ?

François-Xavier Tauveron va proposer aux parents de se retrouver à l'école pour réaliser, aux abords de la cour, un jardin et également faire de menus travaux d'embellissement. Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues.

Sur une idée de la commission Action sociale, un grand échange de cartes de vœux a eu lieu entre les 67 écoliers et nos aînés, un beau lien intergénérationnel s'est tissé.



La Maison de Services Au Public, installée à Neung-sur-Beuvron, change de nom et devient **France Services**.



Les missions principales de cet espace :

- Lutter contre l'isolement;
- Favoriser l'accès au numérique;
- Écouter et accompagner au quotidien;
- Établir une présence régulière des

organismes essentiels et développer les partenariats avec Pôle Emploi, les Impôts, les caisses de retraite...

En savoir plus au **02 54 76 84 47**

La chapelle du domaine de Bonneville, la connaissez-vous ?

Hubert Chevallier raconte que petit garçon, il accompa-



gnait son père à la chasse et qu'à 7 heures du matin, le curé de Villeny, venu à mobylette, célébrait la messe pour les chasseurs dans cette petite chapelle. Bientôt, elle sera remplacée par une nouvelle construction.

La Maison du Cerf

Compte tenu de la crise sanitaire et de son évolution difficile à prévoir, la Maison du Cerf espère a minima être ouverte de juillet à fin octobre comme en 2020. En attendant, ce moment, nous vous proposons quelques changements:

- un nouveau site internet avec un catalogue des produits en vente à la boutique;
- une vidéo du 1^{er} étage réalisée afin de permettre un visionnage au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite;
- un nouveau programme de sorties à la découverte de la faune.

Concernant la prochaine saison de brame, les réservations seront possibles très prochainement sur le site ou en appelant la Maison du Cerf via la messagerie.

Les comptages effectués, début mars, par la Fédération des Chasseurs montrent encore une augmentation du nombre de cervidés aux alentours de Villeny, c'est un signe prometteur de bonne santé pour la faune sauvage.

Pour en savoir plus sur la faune solognote : maisonducerf.fr

Flore et faune de Sologne

L'Ortie (*Urtica dioica*)

Inutile de la présenter, chacun de nous la connaît et a sûrement déjà ressentis ses brûlantes caresses !

Cette robuste plante vivace pousse partout et peut atteindre jusqu'à

1 m. Toutes ses parties sont recouvertes de poils urticants. Ils se cassent au moindre contact et déversent sur la peau une gouttelette d'acide formique très irritante. En se frottant immédiatement avec de l'Oseille ou du Plantain, la douleur sera atténuée... Ses feuilles servent de nourriture aux chenilles de jolis papillons, comme le Vulcain ou le Paon de Jour.

C'est la plante la plus riche en protéines complètes, de la même valeur nutritionnelle que celles de la viande.

Elle contient plus de vitamine C que les oranges, plus de fer que les épinards. Également riche en vitamines A, B2, PP, E, K, calcium, potassium, zinc, magnésium et



chlorophylle, c'est une plante médicinale de tout premier ordre. Crue ou cuite, c'est un aliment de choix : elle est dépurative, digestive, diurétique et renforce les défenses immunitaires. Une cure au printemps est revitalisante. Ses vertus sont connues depuis la nuit des temps et, outre sa consommation en cuisine, nos ancêtres l'ont utilisée de différentes façons.

Dès l'âge du bronze, les fibres des tiges ont servi à fabriquer des cordages et des tissus. Macérées dans de l'eau, (environ 1 kg de plantes pour 10 l) on fabrique un purin, certes un peu malodorant, mais inégalable comme accélérateur de croissance des plantes de votre potager ou de votre jardin.

Qui oserait encore dire que c'est une «mauvaise herbe»!

Velouté d'Ortie

Récoltez (avec des gants et des ciseaux) les jeunes pousses du sommet. Après lavage, vous l'utilisez comme du cresson ou de l'oseille. Faites cuire avec des pommes de terre, moulinez le tout. Ajoutez un peu de crème fraîche, c'est vraiment un régal.

Pesto d'Ortie

Cueillir un grand bol de jeunes feuilles. Bien les découper et les écraser jusqu'à en faire une pâte fine et onctueuse. On peut y ajouter une poignée de noix décortiquées. Bien mixer le tout. Il ne reste plus qu'à tartiner sur du bon pain de campagne pour l'apéro !

Le Citron (*Gonepteryx rhamni*) - Famille des Piérides

Vous connaissez tous ce délicat papillon jaune vif ! Commun dans les friches, les bois clairs et dans tous les jardins,



© Vincent Lanceau

il butine activement nos fleurs. C'est lui qui nous annonce le printemps ! Il passe l'hiver à l'état adulte, bien à l'abri dans les granges ou les touffes de lierre, et reprend son activité dès les premières journées ensoleillées, parfois dès février. Les mâles sortent les premiers, et, environ une semaine après, apparaissent les femelles. Le mâle est jaune citron, la femelle un peu plus verdâtre à blanchâtre, mais tous les deux se parent d'une petite pointe et d'un minuscule point rouge orangé à chaque aile. Il se pose toujours les ailes fermées.

Après l'accouplement, la femelle pond une centaine d'œufs sur les plantes nourricières. Les chenilles vivent isolément et consomment essentiellement du Nerprun ou de la Bourdaine.

La chrysalide, retenue par un fil de soie le long de la tige, ressemble à une feuille. Le papillon émerge en mai et juin. Il fait une pause pendant l'été puis reparait en automne, juste avant d'hiverner. C'est

un champion : c'est le papillon d'Europe qui détient le record de longévité ! Alors que les autres papillons de jour vivent en moyenne quelques semaines, le Citron nous charme entre 9 et 11 mois, du fait qu'il hiberne comme papillon adulte.

Énigmes ?

Trouvez la ville :

Je suis une ville d'Andalousie

indices : courge - canon - bombe

Je suis une ville du département de l'Aube :

indices : sur le champ - logiciel - utilisé lors de batailles

Dans cette suite de lettres, quelles sont les 3 lettres suivantes :

U-D-T-Q-C-S

Villeny hier



État-civil niovillien

Bienvenue à :

- Eléna Blanche, le 17 novembre 2020
- Lyna Rousseau, le 17 décembre 2020
- Noé Bréan, le 2 mars 2021
- Valentin Beaulant Margery, le 17 mars 2021



La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

- Lundi : de 14 h à 18 h
- Mardi : de 14 h à 16h30
- Vendredi : de 14 h à 17 h
- et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25

Mail : mairie.villeny@orange.fr

Site : villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts jusqu'au 15 octobre 2021 :

- Lundi de 9 h à 10 h
- Vendredi de 13h30 à 15h30
- 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

BUREAUX D'ÉCOLIERS À VENDRE



65 € l'unité ou
600 € les 10

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr, le site web

[Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UC...), la chaîne YouTube

[PanneauPocket](#), l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

[Villeny News](#), une newsletter

Pour recevoir la newsletter, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr